

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 403

présenté par
M. Jacob, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques,
M. Piron, M. Poignant et M. Raison

ARTICLE 46

À l'alinéa 3, après le mot :

« activité »,

insérer les mots :

« de ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement qui ajoute une hypothèse partielle à une hypothèse totale.